

Introduction de la demande de permis d'urbanisme pour le projet de liaison aérienne Avelgem-Avelin

Le 1^{er} février 2018, Elia a introduit une demande de permis d'urbanisme pour le projet de liaison aérienne reliant Avelgem à Avelin. Ce projet vise le renforcement de l'interconnexion entre la Belgique et la France. Une enquête publique de 30 jours s'ouvrira fin février.

Contact presse :

Julien Madani
Responsable
Communication des
projets Infrastructures
+32 478 63 28 39
julien.madani@elia.be

Gestionnaire du réseau de transport électrique à haute tension belge, Elia gère plus de 8.000 km de liaisons aériennes et souterraines, réseau considéré comme un des plus fiables en Europe. Plus que jamais, la sécurité d'approvisionnement de la Belgique est un défi majeur. C'est pourquoi, Elia envisage le renforcement de la liaison aérienne d'interconnexion entre la Belgique et la France à l'horizon 2021.

Une des colonnes vertébrales du réseau électrique belge

Pour rappel, le projet consiste à renforcer la liaison aérienne 2x380 kV qui relie le poste électrique d'Avelgem (Belgique) à Avelin (France). Datant de 1974, cette liaison traverse les communes wallonnes de Mont-de-l'Enclus, Celles, Pecq, Estaimpuis et Tournai sur une distance de 21 km et compte 49 pylônes.

Le renforcement envisagé par Elia contribuera favorablement à la sécurité d'alimentation électrique du pays et permettra également l'intégration des énergies renouvelables sur le réseau. Par ailleurs, cette liaison s'inscrit dans un projet plus vaste. En effet, il est lié au projet Mercator-Avelin, considéré comme une des colonnes vertébrales du réseau électrique belge.

Une demande de permis en plusieurs phases

Au niveau des autorisations, le projet d'infrastructure nécessite une demande de permis d'urbanisme accompagnée d'une Etude des Incidences sur l'Environnement (EIE). Dans ce cadre, Elia a organisé en juin 2017, une Réunion d'information Préalable pour informer la population et les autorités de ce projet, et a présenté, en novembre dernier, les résultats de l'EIE, étude réalisée par un bureau d'études indépendant et agréé par le Service Public de Wallonie.

Après plusieurs mois d'études et de multiples rencontres, Elia a introduit une demande auprès du Fonctionnaire Délégué du Service Public de Wallonie, le 1^{er} février 2018. Une enquête publique se déroulera de fin février à fin mars permettant à la population de prendre connaissance du dossier. Les dates précises seront communiquées sur le site internet

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BRUXELLES, LE 5 FEVRIER 2018

d'Elia : www.elia.be/projets. Une décision sur la demande de permis est attendue à l'été 2018.

« Dès le début du projet, Elia a mis en place une communication transparente auprès des autorités et des riverains. Dès lors, il en sera de même durant la période d'instruction du permis. J'invite les personnes concernées par le projet à nous contacter pour toute question. Pour ce faire, un numéro gratuit 0800/18.002 et une adresse e-mail riverains@elia.be sont à leur disposition » explique Julien Madani.

A propos d'Elia

Gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute tension de 30.000 à 380.000 volts en Belgique, Elia emploie 1.200 professionnels et gère actuellement plus de 8.000 km de lignes et de câbles souterrains. Son réseau est considéré comme l'un des plus fiables d'Europe. Il joue un rôle essentiel pour la collectivité, puisque les grands clients industriels y sont raccordés et qu'il transporte l'électricité des producteurs vers les réseaux de distribution (GRD) qui assurent l'approvisionnement de chaque consommateur. Elia assure également les connexions vers les pays voisins.